



Enseignement des langues et cultures de l'Antiquité en classes de seconde, première et terminale des séries générales et technologiques

publié le 18/09/2007 - mis à jour le 16/12/2011

Le document intégral, paru au B.O. du 13 septembre 2007, se trouve à cette adresse :

<http://www.education.gouv.fr/bo/200...>

Le programme de "Langues et cultures de l'Antiquité" est organisé, pour les trois années de lycée, autour de thématiques et de problématiques destinées à permettre une approche des langues et cultures grecque et latine qui soit à la fois attrayante et fidèle à leurs dimensions profondes. L'introduction de nouvelles orientations d'études a conduit à joindre au programme des données bibliographiques et à proposer, à titre indicatif, un corpus de textes d'un intérêt reconnu sur les différentes questions.

Les listes d'œuvres mentionnées, qui sont parfois copieuses, sont données seulement à titre d'exemples, elles ne sont nullement prescriptives ; elles sont essentiellement destinées à stimuler l'inspiration des professeurs et orienter ceux qui le souhaitent par un choix large et diversifié, qui encourage aussi, à l'occasion, l'étude de textes moins connus.

De la lecture en traduction à un travail bilingue ou à une alternance entre texte latin ou grec et texte français, le professeur adaptera à chaque fois son mode d'approche en fonction de la nature et de la difficulté des textes. Rappelons que tout texte traduit doit être commenté.

Pour les élèves commençant l'étude d'une langue ancienne en classe de seconde, afin de construire progressivement les compétences de lecture et de traduction, on privilégiera dans un premier temps l'étude de textes authentiques accessibles, notamment, pour le grec, Apollodore, Epitomé, et, pour le latin, Pseudo-Aurélius, De viris illustribus urbis Romae. L'accès progressif à une lecture autonome du latin et du grec sera facilité aussi par la lecture bilingue : les élèves pourront parfois utiliser de manière méthodique une traduction française pour accéder au texte latin et grec, que celle-ci permette de lire un long passage dont les élèves traduisent un extrait, ou qu'elle soit une aide pédagogique à la compréhension d'un passage difficile.

Le professeur reste donc maître de l'élaboration de ses parcours et de ses séquences, comme de la sélection de ses documents de travail. Les textes d'écrivains français qui viennent compléter ces listes et les prolongements proposés dans les domaines artistiques et en littérature ancienne sont une invitation à entretenir la conscience d'une cohérence et d'une communauté culturelles, que l'enseignement des langues anciennes permet de déployer.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.